



RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024

PRÉSENTS :

Alain R, Gérard F, JP Vigogne, Thierry VV, Jean-Paul, Alain P, Tessa, JP Guinebert, David S, Bruno C, Alain C, Pascal L, Didier H, Bruno V, Pascal VDH.

Excusés :

Angel, Laurent, Eric, Gauthier, Arno, Greg, Michel, Philippe, Fabien.

1- BILAN SAISON ROUTE

A un mois de la fin de la saison, le SEP totalise 40 podiums dégroupés comme suit :

- 11 victoires
- 15 places de second
- 14 places de troisième

Il reste encore quelques courses sur route mais aussi de cyclocross et la piste pour essayer de compléter ce bilan.

Rappel de la saison 2023 : 53 podiums dégroupés comme suit :

- 18 victoires dont 4 cross
- 20 places de second dont 3 cross
- 15 places de troisième
- 2 prix d'équipe (Amillis et Le Pin)

2- REFORMES UFOLEP

A) Assurance

Désormais l'Ufolep impose lors de l'affiliation, de prendre l'assurance associée qui devient obligatoire.

Par le passé l'assurance Ufolep n'était pas obligatoire lors de l'affiliation, et pour maintenir la licence à un coût modéré, d'environ 30 euros, le club avait souscrit une assurance auprès de la MACIF pour l'ensemble du club, couvrant la responsabilité civile du club, et également l'individuel accident pour tous les coureurs du club. Ainsi les adhérents qui n'étaient pas licenciés étaient quand même couverts par la MACIF.

Cette modification des règles par l'Ufolep imposant l'assurance obligatoire auprès de leur cabinet d'assurance, a une conséquence directe sur la prix des licences, qui passe de 30 euros à 55.35 euros pour celle qui nous concerne à savoir " licence Ufolep Adulte compétition".

En conséquence, il conviendra pour le club de supprimer le contrat auprès de la MACIF qui n'est plus nécessaire.

Le contrat MACIF étant à terme supprimé, les adhérents qui voudront être assurés dans le club devront avoir une licence soit FFC soit Ufolep. En l'absence de l'une ou l'autre de ces licences ils ne seront pas assurés par le club.

Pour répondre à ce besoin, l'Ufolep a créé "la licence Adulte loisirs" au prix de 41.35 euros qui couvre l'entraînement en groupe et individuel.

Il convient de savoir que les assurances Ufolep et FFC concernent les frais médicaux de l'adhérent et ne couvrent absolument pas les dégâts occasionnés au matériel.

En séance, certains précisent avoir contracté des assurances spécifiques pour assurer leur vélo.

D'autres évoquent la responsabilité civile de leur contrat d'habitation.

B) Création de Pass

L'Ufolep met en place la création de Pass cyclo cross, cyclo sport, et VTT valables toute la saison mais sur 3 courses uniquement, pour chacun d'eux.

Ces Pass sont gratuits pour l'instant, le temps de la mise en place.

Il faut comme pré requis être titulaire d'une licence FFC ou FSGT.

C) Dématérialisation des licences

Tout comme la FFC, il est maintenant possible de demander sa licence Ufolep directement en ligne.

Jean Paul souhaite que chacun s'investisse dans cette démarche afin de le dégager d'une charge de travail importante.

3-CONSTITUTION DU PACK EQUIPEMENT CHEF DE FILE POUR LA SAISON 2024/2025

Comme les années précédentes le pack sera constitué d'un maillot manches courtes et d'un cuissard court avec notre nouvel équipementier "Chef de File".

Celui ci sera constitué d'un maillot manches courtes "Aero" à 59 euros TTC et d'un cuissard court "Premium" à 55 euros TTC.

L'ensemble représente un montant total de 114 euros.

4- DETERMINATION DU NOUVEAU PRIX ADHESION CLUB POUR LA SAISON 2024/2025

L'augmentation des tarifs UFOLEP et la qualité du pack fourni par le nouvel équipementier pour un prix légèrement supérieur de 6 euros amène le bureau à revoir les prix adhésion.

En effet la licence Ufolep coute 55.35 euros et la licence FFC 79.00 euros auquel il convient de rajouter le pack équipement de 114.00 soit un cout adhésion total de 248.35 pour le club.

Les nouveaux tarifs figurent dans le tableau ci dessous.

Pour rappel le pack adhésion était de 100 euros pour la saison qui s'achève.

Adhésion + 2 licences + Pack	130 euros
Adhésion + licence FFC + Pack	100 euros
Adhésion + licence Ufolep Loisirs + Pack	60 euros
Adhésion Nouvel adhérent avec équipement complet	200 euros

5 COMMANDE INDIVIDUELLE EQUIPEMENT

Pour toute commande individuelle d'équipement, le bureau abaisse la participation du club de 50% à 40%.

Le reste à charge à payer par l'adhérent est de 60%.

Après essayage des équipements, chacun effectue en séance sa commande au moyen de l'imprimé transmis par Jean Paul.

Tessa récupère toutes les commandes et Alain récupère les chèques des packs adhésion.

6- MODE OPERATOIRE DE PRISE DE LICENCE UFOLEP (RE-ADHESION°

Aller sur le site affiligue.org

identifiant : c'est le numéro de licence 093_XXXXXXX

Taper sur première connexion

si le système connaît votre adresse mail il vous envoie un lien pour pouvoir créer votre mot de passe

si le système ne connaît pas votre adresse mail il vous demande de la renseigner

après réception du mail, retourner sur le site, saisir votre identifiant et indiquer votre mot de passe.

Une fois identifié vous êtes invité à renouveler votre adhésion 2024/2025.

Pour toute difficulté Jean Paul reste votre correspondant.

7- INFOS ET QUESTION DIVERSES

Les licences Ufolep doivent être prises au plus tôt (septembre octobre).

Les licences FFC peuvent être prises à partir de novembre

La date de la soirée à la péniche reste à déterminer, sachant que les 1er et 8 février la péniche est déjà réservée, et que du 15/02 au 03/03 ce sont les vacances scolaires.

Le loto se déroulera gymnase Lino Ventura peut être le 08/12 ou en janvier.

Afin de fêter dignement ses 30 ans d'affiliation au club, Alain P nous convie à déguster de succulentes crêpes accompagnées d'un cidre bien frais.

Fin de réunion 21h00

Le secrétaire

P. LAYEN